

# Les logements sans fumée

Un choix gagnant pour le bien-être de tous les résidents

## Saviez vous que...

### Plus d'1 locataire sur 3

est exposé aux infiltrations de fumée de tabac dans son logement

**67 %**

souhaitent vivre dans un logement sans fumée

**77 %**

sont favorables à une interdiction de fumer si des services d'accompagnement à la cessation tabagique sont proposés

**86 %**

des locataires déclarent que les règlements sans fumée sont respectés dans leur immeuble

**38 %**

des anciens fumeurs déclarent que les logements sans fumée aident à cesser, gérer ou réduire leur consommation de tabac

## Des atouts pour la santé et la sécurité



Réduire la présence de fumée cancérigène



Réduire les risques d'incendie



Protéger la santé de tous, y compris des plus vulnérables

## Des économies substantielles



Épargner sur les coûts d'assurance et préserver la valeur du patrimoine.



Réduire les coûts de nettoyage



Diminuer les coûts de calfeutrage et de réparation de la ventilation

## Une tranquillité d'esprit pour locataires et propriétaires



Favoriser les bonnes relations de voisinage



Contribuer à réduire les plaintes et la judiciaire des dossiers

Données tirées du sondage Ipsos 2022 pour Habitations sans fumée au Québec

**Optez pour des habitations sans fumée.**

Pour de l'information et des outils pratiques, visitez [www.habitationssansfumeeqc.org](http://www.habitationssansfumeeqc.org)



**HABITATIONS  
SANS FUMÉE  
AU QUÉBEC**